

CAMP



Croix-Bleue

EXPEDITION, AVENTURE SUR MER ET SUR TERRE

AVEC POUR THEME :



L'ENVIRONNEMENT



en voilier

Du samedi 14 juin
Au samedi 28 juin
2008

Croix-Bleue genevoise, 4, ch. de la Gravière, 1227 Les Acacias
Tél. 022/320.41.00 - Fax 022/320.41.20
Web : www.croix-bleue.ch CCP 12-1097-2

**LA CROIX-BLEUE A ETE FONDEE EN 1877.
DEPUIS CETTE DATE ELLE EST TOUJOURS PRESENTE.
ELLE S'EFFORCE DE REpondre AUX BESOINS DE CELLES ET
CEUX QUI VEULENT VIVRE HORS ALCOOL.**

***EN CE QUI CONCERNE L'ALCOOLISME
NOUS POUVONS VOUS OFFRIR UNE AIDE
DANS LA DISCRETION ET L'AMITIE.***

CROIX-BLEUE VAUDOISE

Secrétariat

Av de la Gare 31 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 633 44 33

Fax 021 311 23 06

Secteur opérationnel

Av. de la Gare 31 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 633 44 33

Daniel Muller

Natel 079 353 70 09

Pierre-Yves Charpiloz

Natel 079 416 01 23

Roger Nançoz

Natel 079 305 36 64

Françoise Kündig

Natel 079 757 29 60

Suzanne Schneider

Natel 079 757 29 62

SUD FRIBOURG ET GRUYERE

Av. de la Gare 31 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 079 416 01 23

CHABLAIS VAUD ET VALAIS

Av. de la Gare 31 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 633 44 33

CROIX-BLEUE NEUCHÂTELOISE

Blaise Amstutz

Beaux-Arts 11, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 02 17

CROIX-BLEUE JURA BERNOIS, BIENNE ET JURA

Luc Ummel

Fleur de Lys 6, 2608 Courtelary

Tél. 032 944 16 66

CROIX-BLEUE GENEVOISE

Alain Charpiloz

Ch. de la Gravière 6, 1227 Les Acacias

Tél. 022 320 41 00

Fax 022 320 41 20

***SOS ALCOOLISME
UNE ECOUTE DANS L'AMITIE 24 HEURES SUR 24
0800 805 005***

Web : www.croix-bleue.ch

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DATES DE PREPARATION

Une soirées : 8 mai 08, de 19h30 à 22h00

Une demi journée : Samedi 31 mai 08, de 14h00 à 18h00

REUNION D'APRES CAMP

LE DIMANCHE 30 AOUT 2008

DESTINATION : La Corse (sous réserve de la météo)

LOGEMENT : 1 voilier de 4 cabines doubles

TRANSPORT : En voiture ou en petit bus depuis Genève.

PRIX : **Fr. 950,--**

INSCRIPTIONS : *Jusqu'au 11 avril 2008 à la*

CROIX-BLEUE GENEVOISE

4, ch. de la Gravière

1227 Les Acacias

Tél. 022/320.41.00

CCP 12-1097-2 mention camp voile

Le paiement se fera jusqu'au 11 avril 2008 au plus tard et validera l'inscription. En cas d'annulation après cette date le prix du camp ne sera pas remboursé.

Vu le nombre de places limitées, les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre d'arrivée du paiement.

Les participants ne sont pas assurés par le camp, chacun veillera à être couvert pour un éventuel rapatriement.

Objectifs

Aller à la découverte de soi-même et de l'environnement, tant relationnel que pratique, en vivant une expédition et une aventure hors du commun qui demande un engagement personnel, tant sur le plan humain que sur le plan environnemental.

Pour qui ce camp ?

Toutes personnes concernées ou intéressées par les problèmes d'alcoolisme prêtes à vivre de manière spartiate et autonome sur un voilier et ayant :

- Une condition physique suffisante pour une randonnée pédestre (env. 4h00)
- Une certaine agilité
- Une motivation à mettre du sien pour le bon déroulement de l'expédition tant sur le plan relationnel que pratique

Au programme :

Préparation de l'expédition dès le mois de février, traversée de la Côte d'Azur à la Corse sur un voilier (env. 24h00), découverte d'une réserve naturelle, randonnée de trois heures, une nuit dans une bergerie, étude de l'environnement, de l'écologie, de la faune et de la flore aquatique, découverte de la navigation.

Conditions :

- L'envoi d'une lettre mentionnant le travail psychologique effectué à ce jour, une autocritique sur sa personnalité, les comportements qu'elle souhaite encore travailler, améliorer ou changer et comment elle se perçoit dans les relations avec les autres.
- Un entretien individuel et la participation à la réunion d'équipage avant le départ.
- Participer à **toutes** les rencontres de préparation, sans exception.
- S'engager à la bonne marche du camp et participer à toutes les activités organisées telles que groupes, excursions, services communs (vaisselle, nettoyages, prises de quarts, c'est-à-dire participation à la navigation de nuit, etc.).
- S'abstenir de toutes consommations d'alcool et de psychotrope pendant toute la durée du camp. Le non-respect de cette règle a pour conséquence l'exclusion du camp et le retour en Suisse aux frais du participant.